

(Anciennement Züblin Immobilière France)

Communiqué de presse

Paris, le 07 juillet 2017

Compte rendu de l'Assemblée générale mixte du 7 juillet 2017

Officiis Properties (anciennement dénommée Züblin Immobilière France) informe le public de la tenue de son Assemblée générale mixte du 7 juillet 2016, le quorum nécessaire ayant été atteint : les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance ont réuni 14 464 421 actions représentant 84,01 % des droits de vote.

L'Assemblée générale des actionnaires a adopté l'ensemble des résolutions exposées, et notamment :

- la 1^{ère} et la 2^{ème} résolution, portant respectivement sur l'approbation des comptes annuels et consolidés, donnant quitus au management de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017 ;
- la 3^{ème} résolution portant sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017 au poste Report à nouveau qui est ainsi porté de -58 643 748,33 € à -52 893 868,73 € ;
- les 4^{ème}, 5^{ème}, et 6^{ème} résolutions portant sur l'approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- la 7^{ème} résolution portant sur la nomination d'un nouvel administrateur, Mme Julie Duvivier, pour une durée de 3 années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 ;
- les 8^{ème} et 9^{ème} résolutions portant sur le renouvellement des mandats d'administrateur de Mme Muriel Aubry et de M. Alexandre Gruca pour une durée de 3 années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 ;
- la 10^{ème} résolution portant sur le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de la société Ernst & Young et Autres pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- la 11^{ème} résolution portant sur l'avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Pierre Essig au titre de son mandat social de directeur général pour l'exercice clos au 31 mars 2017 ;

(Anciennement Züblin Immobilière France)

- les 12^{ème} et 13^{ème} résolutions portant sur l'approbation ex ante des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution de tous les éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuable à MM. Philippe Couturier et Pierre Essig en raison de leur mandats sociaux de président et de directeur général pour l'exercice clos le 31 mars 2018.
- les 14^{ème} et 15^{ème} résolutions portant sur les autorisations à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions et en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans ce cadre.

Les quorums et les résultats des votes pour chacune des résolutions sont présentés dans le tableau annexé ci-après.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale mixte du 27 juillet 2017 est disponible sur le site Internet de la Société : <http://officiis-properties.com>, rubrique Relations Investisseurs / Information Réglementée / Assemblées générales

Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée :	15
Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée :	14 464 421
Nombre d'actions composant le capital :	17 227 970
Nombre d'actions composant le capital et ayant le droit de vote :	17 216 831
Quorum général atteint :	84,01%

Contact

Pierre Essig, Directeur général, Officiis Properties

52B, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris

Tél. +33 (0)1 83 92 33 86,

Pour plus d'informations, et pour nous contacter, visitez le site web de la Société : <http://officiis-properties.com>

A propos de Officiis Properties (anciennement Züblin Immobilière France)

Officiis Properties est une société foncière cotée ayant opté pour le statut SIIC, qui investit dans l'immobilier de bureaux. Son patrimoine immobilier est constitué de 5 immeubles de bureaux, situés en région parisienne et à Marseille.

Les actions d'Officiis Properties sont cotées sur le Compartiment C d'Euronext Paris, marché du Groupe Nyse Euronext – ISIN : FR0010298901 sous le nom d'Officiis Propertie – Mnémonique OFP

(Anciennement Züblin Immobilière France)

Résolutions	Résultat du vote	Votes exprimés (nombre) % des droits de vote	Vote "Pour" (nombre) % des votes exprimés	Vote "Contre" (nombre) % des votes exprimés	Absention (nombre) % des votes exprimés
1 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 mars 2017	Résolution adoptée	14 464 421 84,01%	14 428 569 99,75%	35 852 0,25%	0 0,00%
2 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2018	Résolution adoptée	14 464 421 84,01%	14 428 569 99,75%	35 852 0,25%	0 0,00%
3 - Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 mars 2017	Résolution adoptée	14 464 421 84,01%	14 428 569 99,75%	35 852 0,25%	0 0,00%
4 - Approbation d'une convention visée à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce (Convention avec <i>TwentyTwo Credit I S.à.r.l.</i>)	Résolution adoptée	14 464 411 84,01%	14 426 759 99,74%	35 852 0,25%	1 800 0,01%
5 - Approbation d'une convention visée à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce (Convention avec <i>Reof Holding S.à.r.l.</i>)	Résolution adoptée	5 833 198 33,88%	5 797 346 99,39%	35 852 0,61%	0 0,00%
6 - Approbation d'une convention visée à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce (Convention avec <i>Scaprim Reim</i>)	Résolution adoptée	14 435 104 83,84%	14 398 683 99,75%	36 421 0,25%	0 0,00%
7- Nomination d'un nouvel administrateur (<i>Madame Julie Duvivier</i>)	Résolution adoptée	14 464 421 84,01%	14 455 621 99,94%	8 800 0,06%	0 0,00%
8- Renouvellement du mandat d'un administrateur (<i>Madame Muriel Aubry</i>)	Résolution adoptée	14 464 411 84,01%	14 455 611 99,94%	7 000 0,05%	1 800 0,01%
9- Renouvellement du mandat d'un administrateur (<i>Monsieur Alexandre Gruca</i>)	Résolution adoptée	14 464 411 84,01%	14 455 611 99,94%	7 000 0,05%	1 800 0,01%
10 - Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes (<i>Ernst & Young et Autres</i>)	Résolution adoptée	14 464 421 84,01%	14 457 421 99,95%	7 000 0,05%	0 0,00%
11 - Avis sur les éléments de rémunération du directeur général pour l'exercice clos au 31 mars 2017 (<i>Monsieur Pierre Essig</i>)	Résolution adoptée	14 435 114 83,84%	14 399 262 99,75%	35 852 0,25%	0 0,00%
12 - Approbation des principes et critères de rémunération du président pour l'exercice clos au 31 mars 2018 (<i>Monsieur Philippe Couturier</i>)	Résolution adoptée	14 464 411 84,01%	14 428 559 99,75%	35 852 0,25%	0 0,00%
13 - Approbation des principes et critères de rémunération du directeur général pour l'exercice clos au 31 mars 2018 (<i>Monsieur Pierre Essig</i>)	Résolution adoptée	14 435 114 83,84%	14 399 262 99,75%	35 852 0,25%	0 0,00%
14 - Autorisation donnée au conseil d'administration pour acheter des titres de la société	Résolution adoptée	14 464 421 84,01%	14 456 852 99,95%	7 569 0,05%	0 0,00%
15 - Autorisation donnée au conseil d'administration pour réduire le capital	Résolution adoptée	14 464 421 84,01%	14 457 421 99,95%	7 000 0,05%	0 0,00%